CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2026 – 19H00
Liste des Délibérations Examinées

PRESIDENT DE LA SEANCE : Laurent ROUSSET

PRESENTS : M. Laurent ROUSSET, M. Sébastien ARNAUD, Mme Pauline GRANGER, M. Bernard BOURGIE, Mme Joëlle GOMEZ, M. Pascal HAURY, Mme Virginie BARLET, M. Philippe MOUNIER, Mme Valérie POUYET, M. Claude VIAL, M. Michel BEAL, Mme Pascale GUILLET, Mme Florence TEYSSIER, Mme Elisabeth MOULIN, M. Thierry LEPROUST, M. Clotaire DOMGA KEMGNI, Mme Stéphanie CUSSONNET, Sylvain BONNET, Mme Céline VIALLON (arrivée au point 2.2 après vote du CFU du Budget Général), Mme Morgane MOUNIER, M. Tanguy NAIME, M. Gérard COURBON, Mme Sandrine ARCIS, M. Tahar KERFA, Mme Laurie BONNEVIALLE (arrivée au point 2.1), Sophie NAVARRO-OTT

EXCUSES REPRESENTES : M. Alain BEAL par Mme Joëlle GOMEZ, Mme Coralie CHAPUIS par M. Bernard BOURGIE, Mme Céline VIALLON par Mme Elisabeth MOULIN (jusqu'au point 2.2 après vote du CFU du Budget Général), M. Yvon VALEYRE par M. Gérard COURBON, Mme Laurie BONNEVIALLE par Mme Sandrine ARCIS (jusqu'au point 1.3 inclus,

LE QUORUM fixé à 15 est atteint avec 24 conseillers municipaux présents à l'appel.

NOMBRE DE VOTANTS : 29

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Tanguy NAIME

Le Conseil municipal a approuvé les comptes-rendus des séances du 23 février 2026 et du 27 mars 2026 ainsi que le rendu compte des décisions du Maire prises en délégation du Conseil Municipal.

Décision du Maire n° 2026_DM_006 du 24/02/2026
Ayant pour objet l'autorisation d'usage du droit de préemption urbain pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AD 9 Route de Saint Paul suite à une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA), pour un montant d'achat de 10 000 €,

Décision du Maire n° 2026_DM_007 du 24/02/2026
Ayant pour objet l'attribution des lots 2, 3 et 4 portant sur le cheminement doux et concernant la commune d'Aurec sur Loire pour le marché de travaux relatif à la RD 46 avec la création d'un tourne à gauche et d'un cheminement doux, pour un montant total de marché de 132 909,08 € HT,

Décision du Maire n° 2026_DM_008 du 27/02/2026
Ayant pour objet la signature des avenants n° 1 pour les lots 2-3-4-7-8-9-10-11-12-13 du marché de travaux relatif à l'aménagement d'un pôle médical à Aurec sur Loire, pour un montant total de plus-value de 3 952,25 €,

Décision du Maire n° 2026_DM_009 du 04/03/2026
Ayant pour objet la signature d'une convention d'occupation du domaine public à titre gratuit à passer avec M. et Mme MEASSON – Route de la Grangeasse, pour une durée d'un an renouvelable tacitement d'année en année sauf dénonciation.

I – AFFAIRES GENERALES

1-1 Désignation du référent déontologue des élus locaux – 2026_DEL_047
Vote à main levée
Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)
Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

1-2 Droit à la Formation des Elus Municipaux et fixation des crédits affectés – 2026_DEL_048
Vote à main levée
Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)
Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

1-3 Convention portant autorisation d'occupation du domaine public à passer pour 5 places de stationnement – 2026_DEL_049
Vote à main levée
Avis favorable à la majorité (Pour : 23 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, Mme ARCIS pour Mme BONNEVIALLE, M. KERFA, et Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)
Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

II –AFFAIRES FINANCIERES

Arrivée de Mme Laurie BONNEVIALLE (à 19h19).

2-1 Règlement Budgétaire et Financier (RBF) de la Commune d'Aurec sur Loire : Approbation – 2026_DEL_050
Vote à main levée
Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)
Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-2 Compte Financier Unique 2025 de la Commune d'Aurec sur Loire : Budget Communal et Budgets Annexes – 2026_DEL_051 à 2026_DEL_058

M. Pascal HAURY présente et est désigné comme président de séance le temps des votes des CFU.
Le maire est sorti de la salle a chacun des votes des CFU.

Budget Général de la Commune : 2026_DEL_051
Vote à main levée
Avis favorable à la majorité (Pour : 22 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)
Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Arrivée de Mme Céline VIALLON (19h36).

Budget Annexe Commerces : 2026_DEL_052

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 22 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Maison Médicale : 2026_DEL_053

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 22 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Camping : 2026_DEL_054

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 22 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Restaurant Scolaire : 2026_DEL_055

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 22 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Energies Renouvelables : 2026_DEL_056

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 28 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Autopartage : 2026_DEL_057

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 28 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Petit Train Touristique : 2026_DEL_058

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 28 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-3 Affectation des résultats de fonctionnement 2025 de la Commune d'Aurec sur Loire : Budget Communal et Budgets Annexes – 2026_DEL_059 à 2026_DEL_065

Budget Général de la Commune : 2026_DEL_059

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Commerces : 2026_DEL_060

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Maison Médicale : 2026_DEL_061

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Camping : 2026_DEL_062

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Restaurant Scolaire : 2026_DEL_063

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Autopartage : 2026_DEL_064

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Petit Train Touristique : 2026_DEL_065

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-4 Budgets Primitifs 2026 : Présentation et vote du budget général de la commune et des budgets annexes – 2026_DEL_066 à 2026_DEL_072

Budget Général de la Commune : 2026_DEL_066

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 23 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Commerces : 2026_DEL_067

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 23 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Maison Médicale : 2026_DEL_068

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 23 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Camping : 2026_DEL_069

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Restaurant Scolaire : 2026_DEL_070

Vote à main levée

Avis favorable à la majorité (Pour : 23 ; Contre : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Autopartage : 2026_DEL_071

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Budget Annexe Petit Train Touristique : 2026_DEL_072

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-5 Fiscalité Directe Locale : Votes des taux d'imposition 2026 : Taxe d'habitation, Taxe Foncière Bâtie, Taxe Foncière Non Bâtie – 2026_DEL_073

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-6 Convention de reversement de la Taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance (TEITLD) entre la communauté de communes Loire et Semène et la commune d'Aurec sur Loire – 2026_DEL_074

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-7 Demande d'une subvention 2026 du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Haute Loire (CIDFF) – 2026_DEL_075

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve

2-8 Attribution des subventions 2026 aux associations et divers organismes – 2026_DEL_076

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

Sauf pour :

- *Tennis Club des Gorges de la Loire : Morgane MOUNIER en tant que membre de l'association ne prend pas part au vote (Pour : 28 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)*
- *Bike Run Aurec : Tanguy NAIME en tant que membre de l'association ne prend pas part au vote (Pour : 28 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)*
- *Football Club Aurec : Coralie CHAPUIS en tant que membre de l'association ne prend pas part au vote (Pour : 28 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)*

2-9 Subventions d'exploitation du budget général vers les budgets annexes concernés – 2026_DEL_077

Vote à main levée

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 23 ; Contre : 0 ; Abstention : 6 – M. COURBON, M. COURBON pour M. VALEYRE, Mme ARCIS, M. KERFA, Mme BONNEVIALLE, Mme NAVARRO-OTT)

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

2-10 Provision 2026 pour créances douteuses – admission en non-valeur – 2026_DEL_078
Vote à main levée
Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)
Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve.

III – INFORMATIONS

3-1 Prochain Conseil Municipal : il se tiendra le lundi 1er juin 2026

3-2 Prochaine Commission Finances : elle se tiendra le mardi 26 mai 2026

IV - QUESTIONS DIVERSES

La Séance est levée à 21h07.

Fait à Aurec sur Loire,
Le 21/04/2026

Le Maire,

Laurent ROUSSET

Liste Affichée en Mairie et Publiée sur le site internet de la Mairie : le 23 AVR. 2026